

14ème législature

Question N° : 103822	De M. Frédéric Cuvillier (Socialiste, écologiste et républicain - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Familles, enfance et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >politique sociale	Tête d'analyse >pauvreté	Analyse > lutte et prévention. statistiques.
Question publiée au JO le : 11/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur l'amélioration des aides pour les familles monoparentales, les familles modestes et en situation de pauvreté. Cette politique volontaire en faveur des plus démunis a permis une augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire et les prestations aux familles nombreuses et modestes ont augmenté de 50 % en 5 ans. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le nombre de familles concernées par ces mesures.